

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 9-10

Artikel: Un voyage d'études forestières en France [suite]
Autor: Hess, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rent. Que chaque administrateur forestier se le tienne pour dit : si les primes à verser sont élevées, ce n'est point la faute de la Suva, mais bien *la sienne*. Il n'y a pas d'amélioration possible par des moyens autres qu'une meilleure prévention des accidents, et la nécessité de celle-ci se confond avec celle d'une sensible amélioration du travail forestier.

Le déficit qui résulte de l'assurance des entreprises forestières suisses s'élève, aujourd'hui, à la somme respectable de plus de 3,5 millions de frs. Selon la lettre, la Suva aurait le droit de couvrir dès maintenant cet excédent de dépenses par une augmentation du taux des primes à verser. Faisant preuve d'obligeance et de compréhension, elle préfère, avant de recourir à ce moyen extrême, donner à la sylviculture suisse la possibilité d'amortir, grâce à des mesures opportunes, ce sérieux déficit. On parle beaucoup, actuellement, de la nécessité de réaliser des économies dans tous les domaines. La campagne en faveur d'une meilleure prévention des accidents donne, à nos administrations forestières, une excellente occasion de faire preuve d'un esprit d'épargne. 3½ millions de frs. ne sont pas une bagatelle, mais une somme que, dans les circonstances actuelles, il est difficile de recouvrer du côté des recettes.

C. Brodbeck.

Un voyage d'études forestières en France.

(Suite.)

Traitement des sapinières de l'Aude; région de Quillan dans les Pyrénées orientales.

De Carcassonne à Quillan, on suit la route de la vallée de l'Aude, pays de cultures agricoles et de vignobles. A Quillan, on quitte cette vallée pour s'élever rapidement sur le plateau de Sault, à 900 m d'altitude, où se trouvent les forêts domaniales de Callong-Minailles, la Benague et la Plaine. Le massif montagneux des Carbières, sur lequel se trouvent ces forêts, est essentiellement calcaire. C'est un contrefort des Pyrénées qui s'avance vers la Méditerranée. Deux climats font sentir ici leur influence et exercent leur action sur la végétation : le climat méditerranéen et le climat atlantique. Dans la partie moyenne de la vallée de l'Aude, on peut distinguer, quand on part du fond de la vallée, plusieurs étages de végétation :

1° *L'étage méditerranéen*, caractérisé par la vigne, le chêne vert (*Quercus ilex*) les cistes, la lavande. Ce type de végétation s'étend du fond de la vallée (300 m) jusqu'à 500 m d'altitude environ, sur les versants exposés au sud et indique un climat nettement méditerranéen.

2° *L'étage des basses montagnes*, caractérisé par le chêne pubescent. (*Quercus lanuginosa*). Il occupe les versants exposés au sud, de 500 m à 700 m environ. Les taillis formés par le chêne pubescent

comprennent comme essences accessoires : le buis, le noisetier, l'érable de Montpellier, etc.

3° *L'étage montagneux*, dont les essences caractéristiques sont le hêtre, le pin sylvestre et le sapin; 700 m à 1000 m.

Cet étage débute par le hêtre, auquel s'associe le pin sylvestre; plus haut apparaît le sapin. La répartition du hêtre et du pin résulte de l'intervention humaine. Le pin sylvestre envahit les parties déboisées et pâturées et marque une phase de dégradation de la végétation. Outre le hêtre et le pin, on rencontre l'érable à feuilles d'obier, l'alisier, le houx, etc. La transition est progressive entre le type de végétation du chêne pubescent et celui caractérisé par le hêtre. Des mélanges assez surprenants peuvent s'observer. Le sapin se montre à l'exposition nord, dès 750 m, pour dominer à partir de 800 m. Il est toujours plus ou moins associé au hêtre. La flore des sapinières du « pays de Sault » comprend des sorbiers, l'orme, le noisetier, le houx, le buis, le bois gentil (*Daphne laureola*), etc. Ce type est surtout très accentué dans les parties rocheuses.

A Benague, on rencontre, par exemple, des forêts de sapin avec un sous-bois épais de buis; ailleurs, le sapin est associé au chêne vert ou aux cistes : des tableaux tout à fait étranges pour un forestier suisse !

En s'engageant sur la route forestière de Callong, on aperçoit la jeune sapinière de *l'Agre*, d'une surface de 65 ha, que l'Etat a acquise en 1906. Vers 1900, cette forêt, une futaie de sapin de 100 à 120 ans, fut exploitée à blanc étoc et on n'y respecta que quelques maigres porte-graines. Aujourd'hui, après 30 ans, cette forêt est complètement régénérée par voie naturelle en sapin blanc presque pur.

Un peu plus loin, on pénètre dans les vieux peuplements de la forêt domaniale de *Callong-Mirailles*, d'une contenance de 260 ha. Ils sont composés de sapin blanc (95 %); le reste est constitué par quelques feuillus, chêne et érable, et par le pin sylvestre. L'épicéa, qui chez nous s'associe volontiers au sapin blanc, manque dans les Pyrénées. Le sol est composé de calcaires urgo-aptiens. Le climat est rigoureux, avec 900 mm de précipitations. La forêt a été autrefois traitée en futaie jardinée. Elle est soumise, depuis 1839, au régime de la futaie régulière et, depuis 1903, traitée suivant la méthode dite « du quartier bleu ». Les parcelles de la forêt sont divisées en deux groupes. Dans l'un, le quartier bleu — ainsi appelé parce que les parcelles qui le constituent sont teintées en bleu, sur le plan — on pratique des coupes de régénération, dans l'autre des coupes d'amélioration. Les arbres de 20 cm de diamètre et au-dessus sont inventoriés sur toute l'étendue de la forêt. La possibilité est donc uniquement basée sur le volume. La durée de la révolution est fixée à 144 ans, ce qui correspond à un diamètre d'exploitabilité d'environ 0,70 m. Le nouveau plan d'aménagement de 1928 fixe la possibilité à 2480 m³ (9,35 m³ à l'ha), dont à prendre en coupe de régénération, 1650 m³,



Phot. E. Hess.

Forêt domaniale de Callong-Mirailles.

Peuplement de sapin blanc très dense. Volume à l'ha: 600 m³. Age: 120—140 ans.

et par coupe d'amélioration, 830 m³. Le résultat du comptage est le suivant :

Jeunes bois du diamètre de 20 cm		Bois moyen 25 à 40 cm		Vieux bois 45 et au-dessus		Total	
arbres	volume	arbres	volume	arbres	volume	arbres	volume
	m ³		m ³		m ³		m ³
8010	2579	36.698	38.144	23.072	88.591	67.780	129.314

Le matériel sur pied à l'hectare atteint en moyenne 500 m³; la production annuelle (période de 25 ans) est de 10,5 m³. Dans quelques parcelles, on a trouvé les volumes suivants :



Phot. E. Hess.

Forêt communale de la Mathe des Angles.

Coupe de régénération dans un peuplement de pin sylvestre.

Parcelle N°	Surface	Volume à l'ha	Accroissement à l'ha 1903 à 1927
7	8,18 ha	920 m ³	14,0 m ³
11	7,90 ha	841 m ³	12,9 m ³
15	15,59 ha	886 m ³	20,0 m ³
16	18,45 ha	772 m ³	19,9 m ³

Dans les forêts du pays de Sault, il y a excès de vieux bois. Par suite des difficultés d'exploitation, on a été amené à conserver sur pied un matériel excessif que l'on exploite aujourd'hui rapidement. Après avoir visité la forêt, on a l'impression que le sapin trouve ici son optimum de croissance. On admire des sapins élancés et cylindriques de 40 à 45 m de hauteur, comme on en voit rarement chez nous. Dans la parcelle 10, nous avons visité des coupes de régéné-

ration. On procède de façon très expéditive. Les coupes d'ensemencement sont suivies, 2 à 3 ans après, par les coupes secondaires et il ne s'écoule que 4 à 6 ans jusqu'aux coupes définitives. Au bout de 10 ans, au plus tard, le gros bois est exploité et la parcelle est régénérée. Les coupes de régénération sont souvent même limitées à une coupe d'ensemencement très claire, portant sur 50 à 60 % du matériel, suivie, 10 ans après, par la coupe définitive. Grâce aux excellentes conditions de sol et de climat, ce système donne de bons résultats. Le sapin est traité en essence de lumière et il supporte ce traitement. Nous ne voudrions cependant pas le recommander pour nos sapinières du Jura et du plateau; on pourrait faire de mauvaises expériences.

Nous avons regagné ensuite Quillan pour remonter la vallée de l'Aude, sur la route nationale Quillan—Montlouis, et atteindre les hautes régions des Pyrénées-Orientales. En suivant la vallée de l'Aude, on s'élève progressivement, à travers l'étage montagnard, au milieu de forêts de hêtre et sapin, et l'on parvient sur le haut plateau de Capcir. Cette région, entourée de montagnes élevées, située de 1400 à 1500 m d'altitude, est couverte de pâturages boisés. Le hêtre y manque complètement, le sapin est très rare. Les pins, tout particulièrement le pin à crochet (*Pinus uncinata*), couvrent les pentes de 1400 à 2200 m, à toutes les expositions. Par endroits, on trouve aussi le pin sylvestre. Les quelques massifs de cette dernière essence sont formés par une race spéciale, qui se distingue par la régularité de son port. La forêt de la *Mathe des Angles*, située à proximité de la route, est une des plus riches forêts de pin sylvestre des Pyrénées. Elle est composée de pins sylvestres (93 %) et de pins à crochet (7 %). Le sous-sol est formé d'alluvions quaternaires, riches et profondes. La forêt est traitée en futaie régulière, par la méthode du quartier bleu. Le volume moyen à l'hectare est de 380 m³, d'après le comptage de 1928. La régénération naturelle se produit assez facilement, si l'on fait des coupes par larges trouées. Par endroits, la régénération a été complétée par des plantations de pin sylvestre.

(A suivre.)

E. Hess.

Contribution à l'origine des forêts cantonales vaudoises.

(Suite.)

Biens des seigneuries. — Vallée de l'Orbe et pied du Jura.

Nous nous excusons d'emblée de ce titre ambigu, qui nécessite une explication. Par la Vallée de l'Orbe, nous entendons celle qui commence à Vallorbe et, comme il s'agit des biens d'origine laïque, nous excluons les forêts de Romainmôtier déjà traitées avec celles d'origine ecclésiastique. Nous aurons donc les forêts des Clées, du Suchet, de la côte de Vuitebœuf, des Etroits, de Suchy et d'Orjulaz. Nous ferons une allusion au Jorat et au Buron, qui seront traités